

Ce guide de 57 fiches-conseils est à destination des particuliers. Il identifie les qualités d'implantation et de construction des édifices traditionnels de l'Ain à travers les matériaux, les éléments constitutifs et les grandes typologies. Au regard de ces caractères, des possibilités d'évolution du bâti ancien sont explorées afin de mieux sauvegarder, réhabiliter ou reconvertir ce patrimoine fragile mais identitaire de nos centres, bourgs, faubourgs et hameaux.

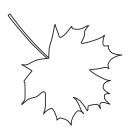
Ce livret a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain aidé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, le service Patrimoine culturel du Département de l'Ain ainsi que la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain.

Le CAUE a «pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (Article 7 de la loi de 1977 sur l'architecture. Il conseille les collectivités et particuliers.)

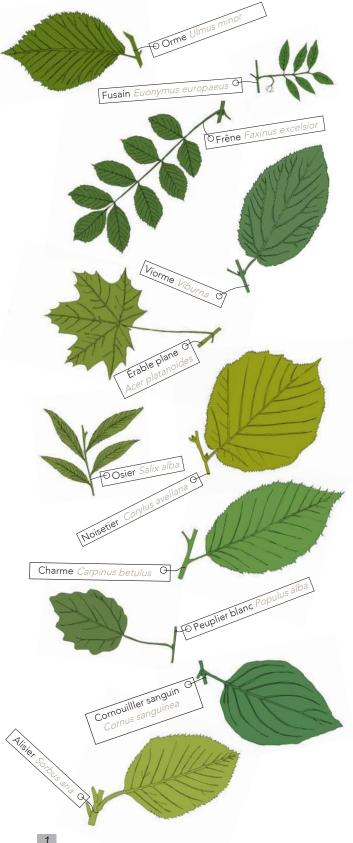
Ce document est une mise à jour et un enrichissement des anciennes fiches-conseils du CAUE de l'Ain.

Les conseils donnés ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes.

5.23 INTERVENIR SUR L'EXISTANT



PLANTER UNE HAIE BOCAGÈRE



1 : Panorama d'essences bocagères à même échelle. 2 : Haie bocagère récemment plantée - feuillage d'hiver -

Tossiat (01).

Une haie bocagère est un ensemble végétal linéaire composé de **multiples essences locales** d'arbres et d'arbustes à différents stades de croissance. Elle fournit une réserve de **biodiversité** exceptionnelle (insectes, abeilles, oiseaux...) tout en assurant un rôle régulateur pour les sols en cas de forte pluie.

Le bois peut être prélevé régulièrement et être exploité pour le chauffage.

À l'origine, les haies servent de **délimitation** entre les entités cultivées et permettent de parquer facilement le bétail. La mécanisation des exploitations et le remembrement des parcelles a conduit, après guerre, à réduire l'emprise de ces haies. Leurs **intérêts** sont aujourd'hui de plus en plus appréciés et pris en compte (continuités écologiques, adaptation au climat, qualités esthétiques, saisonnalité...).

La plantation d'une haie bocagère se fait de préférence au début de l'automne afin d'assurer la meilleure reprise possible. La palette végétale dépend de :

- La nature des sols. Par exemple, une terre de bruyère a tendance à être légèrement acide alors qu'un terrain calcaire est de nature plus basique. Le cortège de plantes sera ainsi différent sur ces deux sols.
- L'**humidité** persistante ou la qualité drainante d'un sol plus sec est déterminante pour le développement des essences (par exemple l'orme, le frêne, le saule et le peuplier se développent mieux en milieu humide. Le charme, le noisetier, la viorne ou le cornouiller préfèrent des terrains secs).

La haie alterne arbres de haut jet (par exemple le frêne, le hêtre, l'érable, le sorbier, le chêne fastigié...) avec des arbustes (tels la viorne, l'osier, le noisetier, le charme, l'alisier, le fusain...).

Enfin, la haie a une certaine épaisseur. La plantation se fait en quinconce sur deux à trois rangs.

